

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL05.1126
Nom du produit	Potassium permanganate 0.2 mol/l
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119480139-34
No. CAS	7722-64-7

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### 1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV  
Industriezone "De Arend" 2  
B-8210 Zedelgem  
BELGIUM  
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Attention :

Mentions de danger:

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Etiquetage réduit  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Attention :

---

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

Non applicable

#### **3.2 Mélange**

No. CAS	7722-64-7
No.-C	231-760-3
No.-Index	025-002-00-9
Formule	KMnO4/H2O

---

### **4. Mesures de premiers soins.**

#### **4.1 Description des premiers secours**

##### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau. Attention lors du vomissement. Danger d'aspiration! Tenir les voies respiratoires libres. Consulter immédiatement un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

### **5. Mesures anti-incendie.**

#### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Comburant. Ne pas mettre en contact avec des matières combustibles. En cas d'incendie, risque de formation

de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

---

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhaler les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipe ment de protection, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

Précautions voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

**Protection des mains**

Nécessaire(s).

**Protection corporelle**

Nécessaire(s).

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques.****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect

Forme: Liquide

Couleur:

Odeur: Inodore

Changements d'état physique

Point de fusion: 0°C

Point d'ébullition: 100°C

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation: -

Poids moléculaire: 158.04 g/mol

Densité: 1,02 g/ml

Valeur pH: pH 6-8

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité:

**9.2 Autres données**

Pas d'information disponible.

---

**10. Stabilité et réactivité.****10.1 Réactivité**

Voir section 10.3

**10.2 Stabilité chimique**

Pas d'information disponible.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Le mélange poussière/air peut exploser.

**10.4 Conditions à éviter**

Pas d'information disponible.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas d'information disponible.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas d'information disponible.

---

**11. Informations toxicologiques.****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale  
LD50 orl. rat 1090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

### **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## **12. Informations écologiques.**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'information disponible.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

### **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

### **14. Indications de transport .**

#### **Transport par route (ADR/RID)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Potassium permanganate solution)
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non
Code de restriction en tunnels	(E)

#### **Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

#### **Transport aérien (IATA)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Potassium permanganate solution)
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

#### **Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Potassium permanganate solution)
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent

---

### **15. Informations légales.**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.